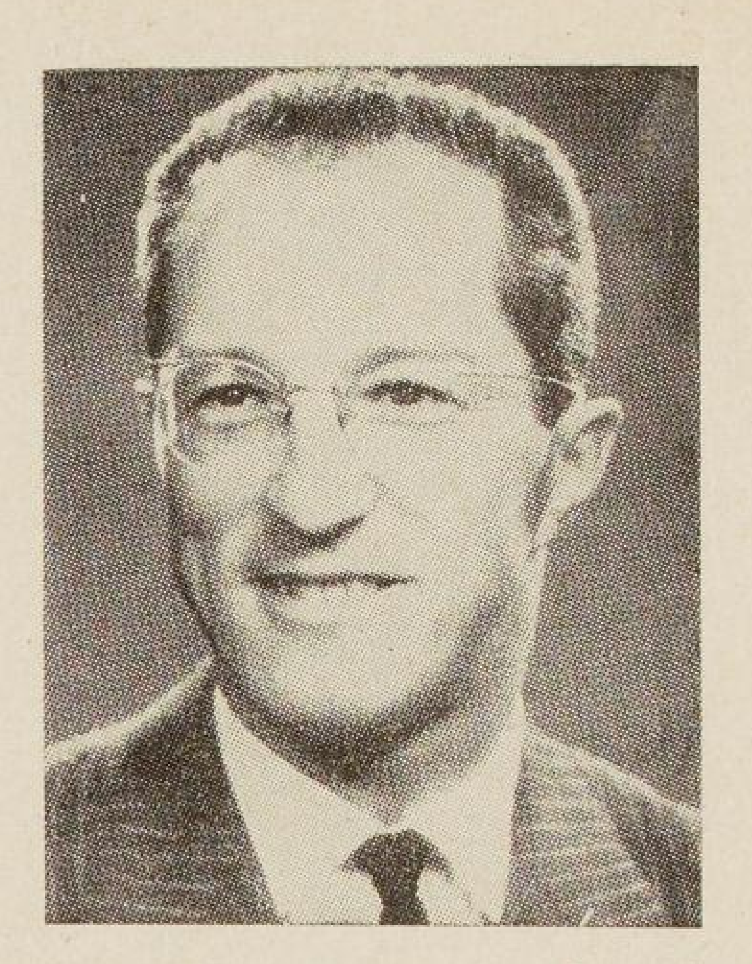
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

2ᵉ Circonscription de la Seine



Électrices,

Électeurs,

Le premier tour est passé, il a été marqué par un nombre considérable d'abstentions. **PLUS DE 20.000 D'ENTRE VOUS N'ONT PAS VOTE,** se réservant sans doute pour le second tour.

Tout peut encore être gagné pour ceux qui veulent être représentés par un député libre de ses votes.

Pendant quatre ans, vous le savez, je me suis efforcé de **vous défendre sur tous les plans** et notamment pour vos libertés professionnelles et syndicales, pour le Commerce indépendant, pour les Artisans, pour les Cadres.

Pour les Jeunes, je me suis spécialement attaché à préparer des institutions nouvelles et des horizons plus larges.

Aux électrices, je me permets de rappeler que la **paix sociale que j'ai toujours défendue est la garantie essentielle de la stabilité et de l'épanouissement de la Famille** et que **l'augmentation incessante du coût de la vie provient des folles dépenses militaires que j'ai toujours combattues.**

Je n'ai été ni un opposant inconditionnel, ni aux ordres du Gouvernement. Je suis toujours demeuré près de vous et le serai encore demain en tout cas. Je remercie chaleureusement les électeurs qui, dès le premier tour, m'ont renouvelé leur confiance et j'appelle instamment ceux qui ne se sont pas déplacés dimanche dernier à aller dimanche prochain accomplir leur devoir de citoyen.

L'heure est grave. Votre décision engage tout votre avenir. Un parti unique et une Chambre trop docile aux excès possibles du Pouvoir prépareraient à brève échéance la revanche du Communisme.

NE FAITES PAS LE LIT DU COMMUNISME. RENOUVELEZ-MOI VOTRE CONFIANCE. VOUS SAVEZ QUE JE NE LA TRAHIRAI PAS.

MICHEL JUNOT

Candidat unique de Défense des Libertés Républicaines.

Remplaçant éventuel : **Fred MAGNUS**

Imprimerie J.E.P., 7, rue Cadet - Paris-9ᵉ